

Arrangement CE/Suisse et Liechtenstein: participation de la Suisse et du Liechtenstein aux activités de Frontex

2009/0073(NLE) - 06/07/2010 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution législative avec laquelle il donne son approbation à la conclusion de l'arrangement entre l'Union européenne, d'une part, et la Suisse et le Liechtenstein, d'autre part, sur les modalités de la participation de ces États aux activités de l'Agence FRONTEX.